

PRINCIPES DIRECTEURS POUR LA FORMULATION DE POLITIQUES MUNICIPALES EN MATIÈRE D'AGRICULTURE URBAINE

Agriculture urbaine : Favoriser l'équité entre hommes et femmes



Femme semant, Oña (Équateur)

Quatre bonnes raisons pour s'intéresser à l'agriculture urbaine

La faim augmente

En Amérique latine, le nombre de personnes qui souffrent quotidiennement de la faim a augmenté de 20 % en moins de trente ans. Bilan : 65 millions d'habitants à nourrir... un défi qu'il appartient aux villes de relever.

Médecine naturelle pour tous

Les pauvres dépensent de 40 à 60 % de leurs maigres revenus pour se nourrir et presque 15 % pour leurs besoins d'hygiène et de santé. Or, la production de plantes médicinales et de produits dérivés (infusions, extraits, essences, etc.) peut servir de recours aux plus démunis et laissés pour compte, de sorte que l'accès à la santé ne leur soit pas interdit.

Recyclage des déchets et épuration des eaux au profit de la sécurité alimentaire urbaine

Seuls 2 % des déchets produits par nos villes sont traités convenablement. Des milliers de mètres cubes d'eaux résiduelles sont gaspillés ou épurés à un coût beaucoup trop élevé. Ces résidus peuvent néanmoins être transformés en d'excellentes sources d'engrais, en eaux d'irrigation et en compléments de l'alimentation animale.

Créer des emplois et des revenus à peu de frais

L'agriculture urbaine (AU) génère des emplois à des frais nettement inférieurs aux investissements requis dans d'autres secteurs de production. Créer un emploi en AU revient à moins de 500 dollars, et cet investissement peut être amorti à l'aide de micro-crédits.

Les nombreux avantages de l'AU sur le plan alimentation, santé, environnement et création d'emplois sont autant de raisons qui expliquent pourquoi les municipalités cherchent de plus en plus à développer et à moderniser cette forme d'agriculture.

Les principes énoncés dans ce document sont le fruit des dernières percées scientifiques et technologiques, ainsi que des pratiques novatrices adoptées par les villes de la région. Ces pratiques sont une excellente source d'inspiration et nous vous invitons à partager et à enrichir cette expérience.

Bonne récolte urbaine!

Y.C.



Hommes et femmes

Les défis

Dans la plupart des villes de l'Amérique latine et des Caraïbes, l'agriculture urbaine est principalement une activité féminine. Cependant, l'agriculture urbaine (AU) ne transforme généralement pas les relations sociales en générant des situations plus équitables, qui tiennent compte des sexospécificités, c'est-à-dire des différences entre hommes et femmes sur le plan des besoins, des limites et de l'accès aux services, ressources et avantages.

Les gouvernements locaux doivent par conséquent :

- reconnaître et renforcer la participation, en garantissant des avantages égaux aux hommes et aux femmes dans les projets et programmes reliés à l'AU;
- promouvoir et intégrer l'équité entre les sexes au moment de la conception, planification et mise en œuvre de politiques d'AU;
- faire de l'AU un mécanisme susceptible d'aider à redistribuer les richesses et de devenir un instrument d'équité, qui rend service aux personnes défavorisées par des interventions de promotion sociale précises.

Le présent document propose les principes à suivre pour la formulation et mise en œuvre de programmes d'AU qui tiennent compte des sexospécificités.

« Si nous négligeons d'intégrer une vision d'équité des genres, nous obtiendrons une vision qui se voudra universelle et qui désavouera les différences, avançant des réponses communes à des problèmes qui diffèrent dans la pratique, ce qui ne fera que creuser encore davantage les écarts et inégalités entre les sexes ».

Dr Raquel Barriga, présidente de la Commission pour la femme et la famille, municipalité du district de Villa María del Triunfo, Lima (Pérou) (1998-2002).



La production est une affaire de famille, Belo Horizonte (Brésil)

participent à la planification, Rosalva (Argentine)

Cinq principes pour la formulation de politiques

Sous l'optique de l'équité entre hommes et femmes en agriculture urbaine

1. Reconnaître les différences et les inégalités attribuables au genre

Dans les rapports qui se tissent entre les êtres humains, on assiste à des situations différentes et inégales entre les femmes et les hommes. Citons par exemple l'inégalité sur le plan des salaires, de l'emploi, et des possibilités de devenir propriétaire ou d'avoir accès à des sources de crédit. Dans les villes de la région, les femmes sont de plus en plus confrontées à ces problèmes. Il importe donc de reconnaître que les femmes tout autant que les hommes jouent des rôles distincts et ont des besoins et des expériences de vie différents.

Besoins pratiques et stratégiques

Il importe de distinguer entre les besoins pratiques et stratégiques. Les besoins pratiques sont perçus dans l'immédiat et se rattachent à des conditions de vie inadéquates : l'alimentation, les soins de santé et l'emploi. Ces aspects n'impliquent cependant pas de changement au niveau des rapports entre hommes et femmes.

Quant aux besoins stratégiques, ils se rattachent à la répartition du travail, de pouvoir et de contrôle. Ils peuvent aussi s'étendre à des questions comme les droits juridiques et la parité salariale. Le fait de combler les besoins sexospécifiques stratégiques contribue à une plus grande équité et à changer les rôles tels qu'on les connaît.

Bien qu'on puisse les recenser et concevoir de manière indépendante, les besoins pratiques et stratégiques peuvent être traités de manière combinée, comme on a opté de faire à Pachacamac (Lima, Pérou), où la politique municipale a appuyé la promotion de micro-entreprises, en cherchant à résoudre les besoins pratiques de génération de revenus, et en cherchant de manière explicite à sensibiliser les citoyens en intégrant l'organisation productive des femmes et des familles. Cette stratégie d'intervention a également généré parmi les participants — hommes et femmes — un sentiment d'estime de soi et de détermination, ce qui a contribué à cerner et à résoudre certaines de leurs nécessités stratégiques.

2. Produire des diagnostics sexospécifiques

Tout en reconnaissant les différences, il importe de produire des informations ventilées par genre, en signalant les applications et les impacts différentiels de l'AU chez divers intervenants. La ventilation par genre, ethnie et activité productive (en termes de temps et de travail), la propriété des moyens de production, l'accès au contrôle des revenus, la représentation politique, la reconnaissance de leurs contributions à la collectivité et au développement urbain, sont autant d'aspects qui doivent être intégrés à l'heure de formuler, mettre en œuvre et évaluer les pratiques d'agriculture urbaine (voir le document no. 2).

Les enjeux

Les diagnostics sexospécifiques doivent répondre aux questions suivantes :

- Qui fait quoi dans le projet d'agriculture urbaine?
- Qui a accès aux ressources, et quelles sont ces ressources?
- Qui contrôle quoi?
- Dans quelle mesure la situation de chaque personne au sein de la famille, dans le domaine de la production, au niveau de la communauté, est-elle touchée?

3. Adopter des mesures d'action positive

Le fait de disposer de diagnostics sexospécifiques aide à comprendre les causes de la présence plus ou moins marquée de femmes ou d'hommes dans le domaine de l'AU (p. ex. les divers taux de satisfaction et les avantages obtenus de part et d'autre).

Une fois recensées les causes et les conditions défavorables existantes, il sera nécessaire de définir et d'entreprendre des interventions ponctuelles ou des « actions positives », moyennant lesquelles on pourra s'occuper de chacun des intervenants (femmes, hommes, filles, garçons) selon leurs besoins, jusqu'à l'atteinte d'une plus grande équité sociale.



Recensant les besoins stratégiques, Pacto (Colombie)



Formation des femmes démunies, Brasília (Brésil)

À Fortaleza (Brésil), la Banque Palmas a créé une unité d'« incubation féminine », projet de sécurité alimentaire qui cherche à inclure les femmes vulnérables sur le plan social. Ce programme comprend une formation professionnelle (cours), une éducation en matière de santé, d'alimentation et d'environnement (visite pédagogique dans les foires et marchés) et un « laboratoire d'AU » où les femmes apprennent à cultiver pour ensuite faire fleurir leurs propres jardins potagers où elles cultivent des légumes et des herbes médicinales.

4. Garantir un accès et un contrôle des ressources équilibré

L'adoption d'actions positives contribue également à sensibiliser et à créer, sur le plan institutionnel, un cadre réglementaire des pratiques équitables d'AU. On doit garantir un niveau équitable d'accès aux ressources ainsi que de contrôle des ressources nécessaires à la pratique de l'AU. Pour y arriver, il faudra faire entrer en ligne de compte :

- l'offre et les modalités des crédits (voir le document no. 4);
- les prêts, l'usufruit et la propriété des terres (voir le document no. 3);
- l'accès aux intrants;
- les moyens de commercialisation;
- l'accès aux retombées de la commercialisation.

Dans le programme de micro-crédits PROQUITO, la municipalité du district métropolitain de Quito (Équateur), accorde la priorité d'accès aux crédits destinés à l'agriculture urbaine aux femmes chefs de ménages et aux jeunes de moins de 30 ans, c'est-à-dire, aux groupes affichant le taux de chômage le plus élevé dans la ville.

Dans le cadre de son plan de développement économique du canton, la municipalité d'Oña (Équateur) s'est attachée à encourager l'utilisation des terrains municipaux et privés pour la production agricole, surtout par les femmes et les personnes du troisième âge. Le plan et le budget correspondant ont été définis de manière participative en vue d'assurer le partage des investissements et des bénéfices. Résultat : majoration des recettes municipales et des revenus des participants.

5. Institutionnaliser l'équité et l'agriculture urbaine

Pour pouvoir passer des interventions (au niveau micro- ou macro-économique) vers l'institutionnalisation de l'équité entre les sexes en agriculture urbaine, il est essentiel de percevoir la participation des femmes et des hommes comme un droit social et économique.

Légitimer la participation

Il faut légitimer la participation, plus particulièrement des femmes et des organismes de productrices ou vendeuses, au niveau de la planification et de la politique municipale.

Dans ses efforts pour « gouverner en tenant compte des sexospécificités et de la manière dont ces différences touchent la vie des femmes qui représentent 51 % de la population, et reconnaître les femmes comme des citoyennes capables de faire des contributions dans divers domaines de la vie socio-politique », le gouvernement local de Villa María del Triunfo (Lima, Pérou) a constitué la Commission femme et famille (Comisión Mujer y Familia), soulignant ainsi le rôle des femmes à l'heure de définir les politiques locales pour le développement du district.

Établir une participation proportionnelle

Il est nécessaire d'établir une participation proportionnelle ou égalitaire des femmes, surtout en ce qui a trait aux interventions liées à l'AU, à compter des étapes du diagnostic et de la consultation pour la formulation de projets et de politiques, jusqu'au moment de la mise en œuvre, de la surveillance et de l'évaluation.

Resserrer les nœuds de l'alliance

Il importe de resserrer les nœuds de l'alliance avec les interlocuteurs directs, c'est-à-dire avec les organisations sociales qui représentent les intérêts des intervenants, afin de garantir une intervention publique structurée en fonction d'une connaissance de la problématique particulière à chacun des genres.



Micro-crédits pour les femmes, Fortaleza (Brésil)



Responsabilité partagée pour la commercialisation, Rosario (Argentine)

« Le changement nous invite à percevoir la mission de l'homme et de la femme comme des sujets de développement et nous exige d'établir les conditions susceptibles de faciliter l'intégration des considérations sexospécifiques aux processus gouvernementaux ».

Document politique, département de Risaralda (Colombie).

Bibliographie choisie :

Agora XXI. Banco Palmas, uma prática de socioeconomia solidaria. Fortaleza, 2002. (www.pgualc.org)

Hovorka, Alice. " Gender Resources for Urban Agriculture Research: Methodology ". In : *CFP Reports* 26, CRDI, Canada. 1998. (www.ipes.org/aguila)

PGU-ALC /PNU-HABITAT. Archivo concerniente a candidaturas del II Concurso Regional Acciones Afirmativas Promotoras de la Participación de las Mujeres en el Poder Local. Quito, 2001. (www.pgualc.org)

Réseau Mujer y Habitat ALC-HIC, CISCSA, UNIFEM – Brésil et Côte Sud. Guía para la formulación y ejecución de políticas municipales dirigidas a mujeres. PGU-ALC/PNU-HABITAT. In : Cuadernos de Trabajo 72. Quito, 2000. (www.pgualc.org)

Personnes-ressources :

Gina Casafranca, présidente de la Comisión Mujer y Familia. Municipalité du district de Villa María del Triunfo, Lima (Pérou). Courriel : cvmt2@terra.com

Lida Alcira Cortes, directrice municipale de la Culture, municipalité de Pachacamac, Lima (Pérou). Courriel : alcicortez@hotmail.com / mchacaltana@bcpr.gob.pe

María Fernanda Garcés, coordonnatrice du Fondo de Inclusión Social y Desarrollo Económico (PROQUITO). Direction métropolitaine du développement durable humain, Municipalité du district métropolitain de Quito (Équateur). Tél. : (593 2) 2 583 285 / 2 289 214; Courriel : proyecom@quito.gov.ec

Sandra María Magalhaes. AGORA XXI / Banque Palmas. Tél. : (55 85) 2 196100 (AGORA XXI) / 2 693800 (Banco Palmas). Courriel : agoraxxi@fortalnet.com.br (AGORA XXI), bancopalmas@uol.com.br (Banco Palmas)

Diagnostic participatif des sexospécificités, Lima (Pérou)



Agriculture urbaine : Favoriser l'équité entre hommes et femmes

N° 7

Ce document s'inspire d'un texte rédigé par Patricia Palacios (Conseillère en équité, FEMUM/PGU-ALC)

Rédacteurs : Marielle Dubbeling et Alain Santandreu (IPES/PGU-ALC)

Révisseurs : Nancy Sánchez et Mónica Rhon D.

Conseiller en communication et mise en page : Roberto Valencia (Zonacuario)

Ce document fait partie d'une collection de neuf énoncés de principes/documents de synthèse qui s'articulent autour de divers sujets liés à l'agriculture urbaine :

1. L'agriculture urbaine : moteur du développement municipal durable
2. Participation des citoyens à l'agriculture urbaine
3. Agriculture urbaine : planification et aménagement matériel du territoire
4. Micro-crédits et investissements en agriculture urbaine
5. Récupération des déchets organiques au profit de l'agriculture urbaine
6. Épuration des eaux résiduelles au profit de l'agriculture urbaine
7. Agriculture urbaine : favoriser l'équité entre hommes et femmes
8. Agriculture urbaine et autonomie alimentaire
9. Transformation et commercialisation des produits de l'agriculture urbaine.

On trouvera la collection intégrale de ces documents sur le site du Programme de gestion urbaine : www.pgualc.org et du CRDI www.crdi.ca

Les travaux ont été coordonnés et financés par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI – Canada), le Programme de gestion urbaine pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PGU – ALC/PNU-HABITAT, Équateur) et l'IPES, Promotion du développement durable (Pérou).

IDRC  CRDI

Centre de recherches pour le développement international
250, rue Albert
CP 8500, Ottawa, Canada K1G 3H9
Tél. : (613) 236-6163 poste 2310
Courriel : blwilson@idrc.ca

 IPES

Promotion du développement durable

Jorge Price, directeur général
Calle Audiencia N° 194, San Isidro
Apartado Postal 41-0200
Tél. : (51 1) 440-6099 / 421-6684.
Courriel : ipes@ipes.org.pe



Yves Cabannes, Coordonnateur régional
García Moreno 751 entre Sucre y Bolívar
Télec. : 593-258 39 61 / 228 23 61
Courriel : pgu@pgu-ecu.org